

même encourager, l'application de règles uniformes.

**M. D. Gordon Blair (Grenville-Carleton):** J'aimerais d'abord féliciter le député de South Western Nova (M. Comeau) d'avoir présenté le sujet très important visé par la résolution à l'étude. Il me semble que notre régime d'enseignement a toujours été l'une des questions les plus graves du domaine des affaires publiques. J'ai déjà dit, au cours du débat sur la constitution, qu'à mon avis l'un des concepts sacro-saints de notre constitution et de toute notre philosophie politique, c'est que l'enseignement doit relever exclusivement des provinces. Pour ma part, j'estime que notre régime d'enseignement complexe ne répond vraiment pas aux besoins du Canada d'aujourd'hui. Il le faisait peut-être autrefois lorsque les Canadiens passaient leur vie dans une province, de fait souvent dans un seul endroit, mais cela ne convient plus au genre de population mobile que nous avons aujourd'hui.

On peut raisonnablement supposer qu'un grand nombre de Canadiens, sinon la plupart, déménageront une fois ou plus pendant leur vie d'adultes, amenant leurs enfants avec eux d'une région du pays à une autre. Ces déplacements sont importants pour eux à cause de l'avancement qu'ils représentent dans leur carrière ou leur métier. Ils devraient l'être non seulement pour les adultes mais aussi pour les enfants car la mobilité de la main-d'œuvre au Canada nous donne l'occasion de connaître et de leur faire connaître toutes les régions du Canada. Mais trop souvent un grand déplacement a pour résultat non pas de mieux éduquer les enfants, d'élargir leurs horizons, mais de leur créer des problèmes graves sinon insolubles.

Je suis partisan des conférences sur l'éducation. Je ne suis pas absolument certain que nous devrions chercher à imposer, au Canada, un programme scolaire rigide et uniforme, mais je doute fort que ce soit là l'intention du parrain de la motion. Il secoue la tête, je vois donc bien que ce n'était pas le cas. Il se préoccupe, comme moi d'ailleurs du résultat du système scolaire absurde en vigueur actuellement au Canada sur les enfants qui y sont exposés quotidiennement. J'ai été renversé d'entendre le député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent) demander: «Qu'importe qu'un enfant perde un dixième, un huitième ou un pourcentage quelconque de ses années d'enseignement à cause d'un déménagement important?» D'après lui, quantitativement,

cela ne fait pas grande différence. J'ai du mal à comprendre ce genre de mentalité surtout venant d'une personne qui est exposée à la philosophie axée sur l'enfant, comme c'est le cas en Ontario à l'heure actuelle, car c'est justement l'objet de cette discussion. Il s'agit des conséquences de cet absurde système d'enseignement non seulement sur les parents, enseignants ou instituteurs, mais sur les enfants. Elles sont souvent graves et parfois même désastreuses.

**M. Broadbent:** Le député me permet-il de lui poser une question? Je ne suis pas trop sûr d'avoir bien compris ce qu'il a dit de moi et si c'est le cas, c'est peut-être qu'il n'a pas saisi mon point de vue. Or c'est un aspect sérieux. C'est justement parce que je me préoccupe des répercussions de notre mode d'enseignement sur nos enfants que je montrerais l'opportunité d'un système assurant une grande souplesse d'une province à l'autre; ainsi, l'enfant qui partira de la Saskatchewan pour venir s'établir en Ontario pourra facilement s'adapter au nouveau programme si le mode d'enseignement de cette dernière province est flexible et créé en fonction de l'enfant. Le système d'enseignement ne devrait pas être un cadre rigide et uniforme, où l'enfant passe obligatoirement d'une classe de 6<sup>e</sup> année à une autre classe de 6<sup>e</sup> année.

**M. Blair:** Je remercie le député de cette précision, mais si je l'ai bien compris on n'aurait qu'à donner une petite tape amicale à un enfant qui aurait des difficultés en lui disant: «C'est bien dommage, mon petit, mais cette période ne représente qu'un dixième ou un huitième de ta scolarité et tu devras apprendre à la supporter.» Le problème n'est pas là. Le problème, c'est que le régime actuel est dur pour les enfants. C'est pourquoi il faut faire quelque chose dans ce domaine.

Ma circonscription se compose surtout de fonctionnaires et de membres des forces armées. Je doute fort qu'il existe un autre groupe de Canadiens obligés de se déplacer davantage, durant leur carrière, que les fonctionnaires et les soldats. J'ai découvert, lors d'une enquête, qu'il n'est pas rare qu'une famille dont le père fait carrière dans l'armée subisse six, huit ou dix déménagements majeurs tant qu'il est dans l'active.

J'ai discuté ce problème avec bon nombre de mes mandants. Très souvent, lorsque je prenais la parole durant la campagne électorale, comme nous tous à l'époque, et lorsque je frappais aux portes pour interroger les gens sur les affaires publiques, je m'entendais dire que le problème essentiel de la politique